

Conseil d'Administration

Dossier COUP DE COEUR

17 octobre pour valoriser un produit sur
votre territoire



Le conseil d'administration s'est donné un délai
supplémentaire → jusqu' au 17 octobre
N'attendez pas pour faire connaître votre succès

Le coup de cœur des confréries



L'idée

Objectifs montrer que nous sommes d'intérêt général:

- 1-affirmer notre rôle de défenseur des spécialités Traditionnelles et la tradition de nos terroirs
- 2-Rendre l'Ambassade et les confréries plus visibles en explorant un espace nouveau
- 3-Apporter notre concours pour sensibiliser le public aux produits d'exception de notre territoire
- 5- Trouver des moyens financiers pour financer nos projets

Création des “coups de Coeur des confréries” de l’Ambassade

✓ Principe retenu



- La confrérie identifie un candidat : un produit, un savoir-faire ...
- Lui propose de lui décerner un coup de cœur
- Lui propose de faire un don (**150€ -60% = 60€**)
- Le lauréat bénéficiant d'un partenariat
→ Le producteur nous aide=> nous l'aidons

🎯 Objectif

Mettre en avant un produit régional sélectionné comme “**Coup de Cœur**” de la Confrérie afin de :

- Valoriser le savoir-faire d'un producteur
- Renforcer le rayonnement culturel et gastronomique de notre région
- Montrer l'action concrète de la Confrérie comme ambassadrice du terroir



Actions prévues

1. Présentation officielle

1. Mise en avant du produit lors d'un cocktail en présence de la **Présidente de la Région Pays de la Loire**. (27 octobre)

2. Communication régionale

1. Communication de la Région pays de la Loir
2. Mise en avant du produit dans la **plaquette de l'Ambassade** (1 000 exemplaires diffusés sur les 5 départements).

3. Visite sur site

1. Déplacement de la Confrérie en tenue sur le **lieu d'activité du lauréat** pour affirmer son soutien et reconnaître le travail du producteur. Faire une photo des la confrérie avec le trophée et le lauréat pour mettre sur les réseaux sociaux de l'Ambassade et de la confrérie si elle le peut. Inviter la presse,

4. Valorisation nationale

1. Possibilité de promouvoir le produit au **Salon de l'Agriculture** (Paris), si le producteur le souhaite.

Bénéfices attendus

- **Pour le producteur** : notoriété accrue, reconnaissance officielle, visibilité régionale et nationale.
- **Pour la Confrérie** : crédibilité renforcée, rôle affirmé d'ambassadrice du terroir. Montrer qu'elle a une action d'intérêt général
- **Pour le territoire** : rayonnement culturel et gastronomique, image positive de la région.

Communication sur les le lieu de vente ou de production



Sur la devanture du commerce , vitrophanie qui valorise ainsi le Coup de cœur, gage de qualité et reconnaissance pour le lauréat



Sera remise le 27 octobre avec le trophée

Des macarons pouvant être déposés

1. Sur l'emballage du produit
2. Sur une bouteille (comme une médaille obtenue au salon de l'Agriculture
3. Sur une boîte



Ce serait bien, si chaque confrérie arrivait à trouver un coup de coeur

Délai supplémentaire jusqu' au 17 octobre

Point sur la recherche de partenaires

Domaine de Gagnebert : Confrérie des saveurs angevines

Coteau st Vincent Confrérie des Fins Gousiers d'Anjou

SARL La Flute Ligérienne : Confrérie Joachim du Bellay

Château d'Avrillé : Confrérie des Rillauds et des vins de Brissac

V and B Château-Gontier : Confrérie du veau

DOMAINE DES GALLOIRES : Confrérie de la coquille St jacques

Moules de la Plaine sur mer : souhait exprimé reste à confirmer

La **conserverie Gendreau** : Confrérie de la sardine

Le petit sablé. : Confrérie du petit Sablé

Délai supplémentaire jusqu' au 17 octobre

N'attendez pas pour faire connaître vos succès

